

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

---

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° DN144

présenté par

M. Giletti, M. Boccaletti, Mme Colombier, Mme Martinez, Mme Galzy, M. Girard, M. Taverner,  
M. Gonzalez, M. Rancoule, M. Jacobelli et M. Berteloot

-----

### ARTICLE 2

#### RAPPORT ANNEXÉ

À la cinquième phrase de l'alinéa 7, après le mot :

« Rafale »,

insérer les mots :

« pour lequel il sera défini un calendrier, dans la perspective du passage au standard 5, ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Dans le rapport annexé, aucune indication n'est donnée quant au calendrier défini pour l'évolution du Rafale, à savoir le passage au standard 5. Or, cet amendement vise à mettre en exergue et donc, rectifier le caractère flou de cette donnée, pourtant essentielle dans un contexte international aussi mouvementé et à l'heure où il est question d'évoluer vers le « tout Rafale ».